

Commission permanente du 14 octobre 2016

La Région investit plus de 4,3 M€ pour soutenir l'emploi et le développement économique

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 14 octobre 2016, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué plus de 4,3 M€ pour soutenir 39 dossiers économiques. Cette enveloppe permettra la création et le maintien de 433 emplois sur tout le territoire.

« Depuis la mise en place de la Loi NOTRe, les Régions sont en charge de la coordination sur leur territoire de toutes les actions en faveur de l'économie. De ce fait, les élus de la Région Grand Est, engagés dans le combat contre le chômage, ont pour volonté première d'aider nos entreprises sur le territoire afin qu'elles puissent se développer et embaucher. Cette enveloppe de 4,3 M€ démontre notre volonté de faire de cette Région, une Région qui investit et qui se développe ; une Région où il fait bon entreprendre. », a indiqué Philippe Richert, Président de la Région Grand Est.

Accompagner le développement des entreprises

La Région Grand Est a attribué des aides à plusieurs entreprises du territoire pour accompagner leur développement et contribuer à la création d'emplois. Parmi les entreprises soutenues, on peut citer :

- **la société CIL** (Constructeur Industriel Lambert), implantée à Damvillers (55), bénéficie d'une aide de **200 000 €** pour l'acquisition de matériel de production. L'entreprise crée et fabrique des structures métalliques chaudronnées,
- **la SAS Kayserberg Pharmaceuticals**, spécialisée dans la fabrication et le conditionnement de produits ophtalmologiques en uni-doses, à Kayserberg (68), est dotée d'une subvention de **195 000 €** pour son projet de développement, permettant l'installation de quatre nouvelles lignes de production et la création de **100 nouveaux emplois**,
- **la société Petit Bateau**, à Troyes (10), se voit attribuer une aide **148 468 €** pour le financement du projet collaboratif TEXTRONIC, visant à développer une nouvelle gamme de vêtements « connectés » à destination des enfants atteints d'énurésie, permettant **la création de plus de 340 emplois** au total, à l'horizon 2023,
- **la SARL Chanvria**, située à Rosières-près-Troyes (10), bénéficie d'une subvention de **95 000 €** pour la conception et la commercialisation de produits naturels et biologiques à base de graine de chanvre,
- **l'entreprise ArcelorMittal Tubular Products**, à Vitry (51), est dotée d'une aide de **113 250 €** pour développer un nouveau système d'allonges d'absorption pour le marché automobile et permettre ainsi la création d'emplois,
- **l'entreprise Bluelink**, une filiale d'Air France, bénéficie d'une subvention de **75 000 €**, dans le cadre de l'aide de minimis, pour son implantation à Strasbourg (67). Bluelink accompagne les entreprises dans leur gestion de la relation clients dans les domaines du transport aérien, du tourisme, de l'hôtellerie, du luxe et de la culture. Ce projet permettra de créer **25 nouveaux emplois** dans un premier temps, pour atteindre **200 recrutements en juin 2018**.

Emmener les entreprises régionales vers l'Usine du Futur

Dans le cadre du déploiement du Plan Régional « Usine du Futur », la Région fait bénéficier 13 premières entreprises d'un diagnostic individuel de performance industrielle. Ce diagnostic est destiné à rendre les entreprises industrielles régionales plus compétitives, grâce à l'intégration de nouvelles technologies et méthodes de production, l'optimisation des ressources énergétiques et une réflexion sur la place de l'homme dans l'entreprise. Plus d'une centaine d'entreprises régionales bénéficieront de cette mesure d'ici fin 2017.

Aider la création et la reprise d'entreprises : 117 emplois repris ou créés

Pour soutenir le maintien d'emplois dans le cadre de reprises d'entreprises, la Région a voté une enveloppe globale de **412 275 €**. Ces aides permettront **de maintenir 30 emplois et d'en créer 87, soit 117 postes repris ou créés au total**.

Accompagner à l'export

La Région accompagne les PME et TPE dans leur développement à l'international. Lors de cette Commission permanente, une enveloppe de plus de **430 400 €** a été votée pour soutenir **54 projets**, allant du conseil à l'export à la prospection internationale lors de salons.

Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Associations, coopératives, mutuelles, fondations, ou encore entreprises commerciales d'utilité sociale, les acteurs de l'ESS sont multiples. Ils concilient activité économique et utilité sociale.

En accompagnant le développement de ce secteur, la Région Grand Est contribue à la création d'emplois durables et non délocalisables sur tous les territoires, tout en soutenant l'entrepreneuriat social. Lors de cette Commission permanente, des aides d'un montant total de plus de **536 500 €** ont été votées pour soutenir les entreprises de l'ESS, parmi lesquelles :

- **35 200 € pour le Groupement Economique et Solidaire en Moselle et Madon**, à Neuves-Maison (54), qui fédère et mutualise les associations du territoire dans le champ de l'insertion par l'activité économique et l'aide à la personne,
- **25 000 € pour l'Union régionale des SCOP de l'Est**, dans le cadre de l'organisation, du 19 au 21 octobre 2016, à Strasbourg, du Congrès national des SCOP,
- **18 900 € pour le Centre d'Art Marnay Art Centre (CAMAC)**, à Marnay-sur-Seine (10) pour la **création d'un poste de coordinateur**. Le CAMAC a été créé il y a 20 ans dans l'objectif de soutenir les artistes contemporains.

L'ESS sera par ailleurs valorisée dans le cadre du **Mois de l'ESS**, en **novembre prochain**. Soutenue par la Région, cette initiative mettra en lumière de nombreuses actions menées par des acteurs de l'ESS sur tout le territoire, autour de sept grandes thématiques : épargnons solidaire, protégeons-nous mutuellement, entreprenons et travaillons autrement, déplaçons-nous écolo, consommons bio, agissons ensemble et achetons responsables.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@alsacechampagneardennelorraine.eu

gaelle.tortil-textier@region-alsace.eu